



TE FARE TAUHITI NUI  
MAISON DE LA CULTURE

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONCOURS DE DÉCLAMATION 'ŌRERO 'ĀRERE TA'A 'Ē 2025

Inscription à remettre avant le 20 septembre 2025 à midi

## A. – CATÉGORIE (cocher la catégorie concernée)

- ☐ 'Ōrero 'Ārere iti ta'a 'ē (11 ans à 14 ans inclus)    ☐ 'Ōrero 'Ārere nui ta'a 'ē (15 ans à 17 ans inclus)  
☐ 'Ōrero 'Ārere ava tau ta'a 'ē (à partir de 18 ans)    ☐ 'Ōrero 'Ārere tau ta'a 'ē (à partir de 18 ans)

## B. – INFORMATIONS CONCERNANT L'ORATEUR

NOM : .....

PRÉNOM (S) : .....

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

TÉLÉPHONE : .....

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours.  
☐ J'accorde à l'établissement public culturel *Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture* le droit d'utiliser et de diffuser à titre gracieux et non exclusif tout enregistrement me représentant (photographies, vidéos et audios), à des fins promotionnelles non commerciales en rapport avec le concours 'Ārere.

## C. – INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ORATEUR (SI MINEUR)

NOM : .....

PRÉNOM (S) : .....

AGISSANT EN QUALITÉ DE : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

TÉLÉPHONE : .....

- ☐ J'atteste que : ..... a bien pris connaissance du règlement du concours.  
☐ J'accorde à l'établissement public culturel *Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture* le droit d'utiliser et de diffuser à titre gracieux et non exclusif tout **enregistrement de l'enfant mineur** (photographies, vidéos et audios), à des fins promotionnelles non commerciales en rapport avec le concours 'Ārere.

La présente autorisation est accordée pour une durée de deux (2) ans à compter du début de l'événement, soit du 3 octobre 2025 au 3 octobre 2027.

Fait à ..... , le .....

Signature du représentant légal de l'auteur, suivie de la mention « lu et approuvé »

Le dossier d'inscription au concours de déclamation spécifique comporte **obligatoirement** le présent formulaire ainsi que le texte déclamé lors du concours. Il est remis :

- soit directement auprès du département des Activités permanentes de Te Fare Tauhiti Nui (du lundi au jeudi de 8h à 16h, le vendredi de 8h à 15h ou le samedi de 9h à 12h) ;
- soit par voie électronique, à l'adresse mail : [parauiama@maisondelaculture.pf](mailto:parauiama@maisondelaculture.pf)